

MAC APS

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE L'AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

Maintenir et actualiser ses compétences en vue du renouvellement de la carte professionnelle d'agent de sécurité privée « surveillance humaine et gardiennage ».

DURÉE	PUBLIC	PRÉREQUIS	VALIDATION
27 H MAC APS 34 h avec secourisme	AGENTS DE SÉCURITÉ PRIVÉE	CARTE / CONDITIONS CNAPS	ATTESTATION MAC

OBJECTIF & PUBLIC

Objectif : maintenir et actualiser les compétences en vue du renouvellement de la carte professionnelle d'agent de sécurité privée « surveillance humaine et gardiennage », selon le programme indiqué dans le document source.

Public : salarié ou personne « en activité ».

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'une carte professionnelle valide délivrée par le CNAPS.
- Au-delà de la période de validité de la carte professionnelle, fournir un numéro préalable d'entrée en formation MAC APS délivré par le CNAPS.
- Disposer d'un certificat SST valide ou d'un certificat de secourisme de moins de 2 ans.
- Satisfaire à une évaluation pédagogique individualisée en entrée de formation : 10 questions à réponse courte.

ORGANISATION

- Effectif : minimum 4, maximum 10 participants.
- Lieux : INTRA ou INTER entreprises.
- Personnes en situation de handicap : nous contacter afin de définir les modalités de participation à la formation.

MAC APS — 27 HEURES

01

ENVIRONNEMENT JURIDIQUE — 7 H

- **4 h — Cadre juridique de l'agent privé de sécurité** : actualisation des grands principes encadrant le métier et la déontologie professionnelle.
- Évolutions récentes du livre VI du CSI ; code de déontologie ; principe d'exercice exclusif ; conditions de détention et d'usage des armes.
- Obligations relatives au port des uniformes et insignes ; non-confusion avec un service public.
- Légitime défense, atteinte à l'intégrité physique, liberté d'aller et venir ; articles 53 et 73 du code de procédure pénale.
- Non-assistance à personne en danger ; omission d'empêcher un crime ou un délit ; vie privée, droit de propriété et secret professionnel.
- **3 h — Principes de la République française** : liberté, égalité, fraternité, laïcité, non-discrimination, liberté de conscience, prévention de la violence, dignité humaine ; symboles de la République ; État de droit et ordre public.

02

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES GÉNÉRALES — 7 H

- **3 h 30 — Gestion des conflits** : comprendre les origines des conflits et les mesures de prévention ; traiter une agression verbale ; gérer ses émotions ; adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux missions de contrôle d'accès et de filtrage.
- **3 h 30 — Palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages** : cadre législatif, modalités d'agrément, situations conflictuelles liées à ces missions ; techniques d'inspection visuelle des bagages et de palpation.

03

COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES SPÉCIFIQUES — 13 H

- **1 h 30** : définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces, modes opératoires et menaces émergentes.
- **1 h** : connaître les niveaux de risque associés et comprendre la notion de cible potentielle.
- **1 h** : identifier et reconnaître les différents matériels utilisés par les terroristes et sécuriser les lieux en cas de découverte.
- **1 h** : développer ses réflexes de prévention et de sécurité, combattre les routines et développer ses connaissances en matière de prévention du terrorisme.
- **1 h** : détecter et prévenir : analyser des comportements suspects et restituer ses observations à sa hiérarchie.
- **30 min** : entretenir sa culture de la sécurité grâce au RETEX, à l'évolution des procédures et à l'information.
- **2 h 30** : se protéger soi-même et protéger les autres en cas d'attaque ; actes réflexes et mise en sécurité immédiate.
- **2 h** : alerter les forces de l'ordre, faciliter leur intervention et sécuriser une zone.
- **30 min** : identifier les risques de blessures par balles ou explosions.
- **1 h 30** : notions de secourisme tactique et sensibilisation aux gestes d'urgence.
- **30 min** : alerter les secours et effectuer un compte rendu rapide et efficace.

MAC APS + SECOURISME — 34 HEURES

Le document source prévoit un **module Secourisme de 7 heures en option**, portant la durée totale de 27 à 34 heures.

- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la victime pour mettre en œuvre l'action choisie.
- Faire alerter ou alerter.
- Secourir une victime de manière appropriée.

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

Face à face pédagogique, études de situations, mises en situation, exercices pratiques, exposés-débats, supports audio et visuels et cas concrets.

VALIDATION

SANCTION / VALIDATION	DOCUMENTS REMIS
Attestation de suivi de stage de maintien et d'actualisation des compétences MAC conforme au format indiqué dans le programme source.	Attestation de suivi de stage MAC et attestation de fin de formation.

ACCESSIBILITÉ PSH

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter en amont afin de définir les modalités de participation et d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

RÉFÉRENCES DE L'ORGANISME

SC Formations Conseils — Autorisation d'exercice CNAPS FOR-026-2124-04-10-20250980707 — Habilitation INRS SST n°1521419/2022/SST-01/O/06.